

le maire Vitet devait savoir, par le mémoire qui avait été adressé le 30 décembre 1790 aux Corps administratifs, que ses prédécesseurs avaient pris des engagements à ce sujet, ainsi que lui, vis-à-vis de l'Académie et du public, que la Commune elle-même était intéressée, d'après les termes de la fondation Adamoli, à la conservation de sa bibliothèque, de son cabinet d'histoire naturelle et antiquités, que le bibliothécaire adjoint Delandine, qui y avait un appartement, était retenu en ce moment à Paris par son mandat de député; les objections contre cette décision brutale de la mairie paraissaient nombreuses et puissantes. Mais il fallait se hâter; l'Académie était à la veille d'entrer dans ses vacances d'automne, et elle n'avait pas le temps de se livrer à une discussion approfondie. *Voici ce qu'elle fit.* Avant de se séparer, on tint une dernière séance, le 13 septembre 1791, et, dans cette séance, on nomma un Comité composé de neuf membres qui remplacerait la Compagnie durant les fêtes, avec pleins pouvoirs d'agir en son absence, et de demander avant tout une prolongation du terme assigné pour le déménagement. Les commissaires nommés furent le directeur Tabard, les deux secrétaires perpétuels, de Bory et Latourette, puis Boulard, Loyer et l'abbé Rozier, de la classe des sciences, et Bruyset, Mathon et Vasselier, de la classe des lettres. Seuls, Loyer et Boulard furent chargés de correspondre avec les officiers municipaux. En même temps, on décida qu'on remettrait une copie de cette délibération à la Municipalité, sur laquelle on ne comptait guère, et qu'une autre serait envoyée à Delandine, sur lequel on fondait quelques espérances. Puis, on se donna rendez-vous pour le mardi 15 novembre suivant.

Le 15 novembre 1791, l'Académie fut convoquée dans la salle ordinaire des séances à l'Hôtel de Ville. Le Direc-